

STRADEST PARTICIPATIONS
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 000 euros
Siège social : ZONE INDUSTRIELLE DU MALAMBAS,
57280 HAUCONCOURT
437 947 385 RCS METZ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 05 juin 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 632 931,30 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	632 931,30 euros
A titre de dividendes	300 000,00 euros
Soit 12,00 euros par action	
Le solde	332 931,30 euros

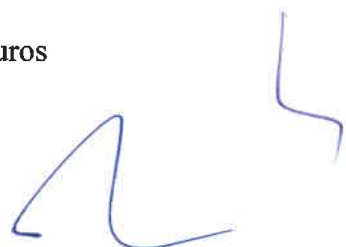
En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 3 299 808,20 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 300 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 05 juin 2025.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

- Exercice clos le 31 décembre 2021 :
340 000,00 euros, soit 13,60 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 340 000,00 euros
- Exercice clos le 31 décembre 2022 :
200 000,00 euros, soit 8,00 euros par titre



dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 200 000,00 euros

- Exercice clos le 31 décembre 2023 :
200 000,00 euros, soit 8,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 200 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 05 juin 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Michel RODÉ



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS STRADEST PARTICIPATION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		Zone Industrielle Du Malambas 57280 HAUCONCOURT		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		4 3 7 9 4 7 3 8 5 0 0 0 1 3		Néant		☐	
				Exercice N clos le,		31/12/2024	
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
				Net 3			
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	34 560	AG	30 460	4 099
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	99 979	AS	42 010	57 969
		Autres immobilisations corporelles	AT	2 090 301	AU	929 059	1 161 242
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	2 033 113	CV		2 033 113
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	870	BI		870
	TOTAL (II)		BJ	4 258 823	BK	1 001 529	3 257 294
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	9 359	BU		9 359
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	474 608	BY		474 608
		Autres créances (3)	BZ	257 432	CA		257 432
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	1 076 087	CG		1 076 087	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 664	CI		1 664	
	TOTAL (III)	CJ	1 819 151	CK		1 819 151	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler	CW					
	Primes de remboursement des obligations	CM					
	Ecarts de conversion actif*	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	6 077 975	1A	1 001 529	5 076 445	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété :*		Immobilités :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS STRADEST PARTICIPATION		Néant		*	
Exercice N							
Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1 000 000...)		BA		1 000 000			
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB					
Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence		DK					
Réserve légale (3)		DD		100 000			
Réserves statutaires ou contractuelles		DE					
Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours		DF					
Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*		DG		2 966 876			
Report à nouveau		DH					
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI		632 931			
Subventions d'investissement		DJ					
Provisions réglementées *		DK					
TOTAL (I)		DL		4 699 808			
Produit des émissions de titres participatifs		DM					
Avances conditionnées		DN					
TOTAL (II)		DO					
Provisions pour risques		DP					
Provisions pour charges		DQ					
TOTAL (III)		DR					
Emprunts obligataires convertibles		DS					
Autres emprunts obligataires		DT					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU		1 468			
Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs		DV					
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX		166 360			
Dettes fiscales et sociales		DY		208 808			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ					
Autres dettes		EA					
Produits constatés d'avance (4)		EB					
TOTAL (IV)		EC		376 637			
Ecart de conversion passif*		ED					
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE		5 076 445			
Ecart de réévaluation incorporé au capital		IB					
Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC					
Ecart de réévaluation libre		ID					
Réserve de réévaluation (1976)		IE					
Dont		IF					
Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		IF					
Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG		376 637			
Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		1 468			

Désignation de l'entreprise : SAS STRADEST PARTICIPATION				Néant ☐ *		
		Exercice N				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		
				Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	402 816	FB	FC	402 816
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF	
		FG	2 023 141	FH	FI	2 023 141
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 425 958	FK	FL	2 425 958
	Production stockée*				FM	
	Production immobilisée*				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	8 674
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	91 193
	Autres produits (1) (11)				FQ	1
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	133 036
	Variation de stock (marchandises)*				FT	17 644
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	1 510 732
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	17 081
	Salaires et traitements*				FY	322 753
	Charges sociales (10)				FZ	203 281
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements (14) - dotations aux provisions*			GA	173 027
					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
	Autres charges (12)				GE	313
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	147 958
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	505 674
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	9 030
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
Total des produits financiers (V)					GP	514 704
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)				GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	514 704
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	662 662

Désignation de l'entreprise		SAS STRADEST PARTICIPATION		Néant ☐ *	
Exercice N		PRODUITS EXCEPTIONNELS		Total des produits exceptionnels (7) (VII)	
		Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
		Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
		Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	
		Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	
		Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
		Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		10 688	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		HJ		(IX)	
Impôts sur les bénéfices *		HK		(X)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL		3 050 532	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM		2 417 601	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN		632 931	
(1)		Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
(2) Dont		produits de locations immobilières		HY	
(3) Dont		- Crédit-bail mobilier *		HP	
		- Crédit-bail immobilier		HQ	
(4)		Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
(5)		Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
(6)		Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
(6bis)		Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	
(6ter)		Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
(9)		Dont transferts de charges		AI	
(10)		Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS)		A5	
(11)		Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12)		Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13)		Dont primes et cotisations		A6	
		facultatifs		A9	
(13)		complémentaires personnelles		A7	
		Dont cotisations Madelin		A8	
(14)		Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, I-2°, al.3)		HS	
(7)		Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Charges exceptionnelles	
		Pénalités, amendes fiscales et pénales		(688)	
		Produits des cessions d'éléments d'actif		10 000	
(8)		Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Charges antérieures	
		Produits antérieurs		Exercice N	

RENOIS

STRADEST PARTICIPATION **Règles et méthodes comptables**

Désignation de la société : SAS STRADEST PARTICIPATION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 5 076 446 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 632 931 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29/04/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

STRADEST PARTICIPATION**Règles et méthodes comptables**

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	34 560			34 560
	- Frais d'établissement et de développement			
	- Fonds commercial			
Immobilisations corporelles	2 166 242	54 716	30 677	2 190 281
	- Terrains			
	- Constructions sur sol propre			
	- Constructions sur sol d'autrui			
	- Installations générales, agencements et			
	aménagements des constructions			
	- Installations techniques, matériel et outillage			
	industriels			
	- Installations générales, agencements			
	aménagements divers			
	- Matériel de transport			
	- Matériel de bureau et informatique, mobilier			
	- Emballages récupérables et divers			
Immobilisations financières	2 033 983			2 033 983
	- Participations évaluées par mise en			
	équivalence			
	- Autres participations			
ACTIF IMMOBILISE				
	4 234 785	54 716	30 677	4 258 824

STRADEST PARTICIPATION

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		54 716		54 716
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		54 716		54 716
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		30 677		30 677
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		30 677		30 677

Immobilisations incorporelles

Les logiciels sont amortis selon la législation en vigueur

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise.
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilitisations financières

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avais donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES										
SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales										
(détenues à + 50 %)										
SARL SOCIETE NOUVELLE HERG	10		66,67	130	130					
SAS STRADEST TP	1 253		100,00	1 253	1 253					
SAS A-TECH	1 000		80,00	40	40					
SAS ALHB.TP	20		51,00	10	10					
- Participations										
(détenues entre 10 et 50%)										
SAS HAUCONCOURT ENROBES	3 000	1 310	20,00	600	600			11 679		
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX										
SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

STRADEST PARTICIPATION

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	27 667	2 794		30 460
Immobilisations incorporelles	27 667	2 794		30 460
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	24 881	17 129		42 010
- Installations générales, agencements aménagements divers	649 333	79 096		728 429
- Matériel de transport	88 904	68 152	28 134	128 922
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	68 394	5 857	2 543	71 708
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	831 512	170 234	30 677	971 069
ACTIF IMMOBILISE	859 179	173 028	30 677	1 001 530

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 734 575 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	474 609	474 609	
Autres			
Capital souscrit - appelé, non versé	257 432	257 432	
Charges constatées d'avance	1 664	1 664	
Total	734 575	733 705	870
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

ETAT PDTS A RECEVOIR	2 163
Montant	2 163
Total	2 163

STRADEST PARTICIPATION

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 000 000,00 euros décomposé en 25 000 titres d'une valeur nominale de 40,00 euros.

Liste des propriétaires du capital

	% de détenion	Nombre de p ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
KARP-KNEIP PARTICIPATIONS 99999 LUXEMBOURG	40,00	10 000,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		
MONSIEUR RODE MICHEL 57970 YUTZ	50,99	12 749,00
MONSIEUR SABATTINI LUDOVIC 57640 VIGY	9,00	2 250,00
MONSIEUR RODE JULIEN 57480 MONTENACH		1,00

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 30/06/2024.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	541 925
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	541 925
Affectations aux réserves	341 925
Distributions	200 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	541 925

STRADEST PARTICIPATION

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2024	Affectation des résultats	Augmentatio	Diminutions	Solde au 31/12/2024
Capital	1 000 000				1 000 000
Réserve légale	100 000				100 000
Réserves générales	2 624 952	341 925	341 925		2 966 877
Résultat de l'exercice	541 925	-541 925	632 931	541 925	632 931
Dividendes		200 000			
Total Capitaux Propres	4 266 877		974 856	541 925	4 699 808

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 376 638 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)			
Autres emprunts obligataires (*)			
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :			
- à 1 an au maximum à l'origine	1 469	1 469	
- à plus de 1 an à l'origine			
Emprunts et dettes financières divers (*) (**) :			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	166 360	166 360	
Dettes fiscales et sociales	208 808	208 808	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes (**) :			
Produits constatés d'avance			
Total	376 638	376 638	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice			
(**) Dont envers les associés			

STRADEST PARTICIPATION

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
BANQUES AGIOS COURUS	1 469
ETAT CHARGES A PAYER	10 203
Total	11 672

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	1 664		
Total	1 664		

Effectif

Effectif moyen du personnel : 7 personnes.

			Personnel mis à disposition
			Personnel salarié
	Cadres	2	
	Agents de maîtrise et techniciens	3	
	Employés	2	
	Ouvriers		
Total		7	

Informations sur les dirigeants

Engagements financiers

Engagements donnés		Montant en euros
Effets escomptés non échus		
Avals et cautions		
Engagements en matière de pensions		
Engagements de crédit-bail mobilier		50 274
Engagements de crédit-bail immobilier		
Autres engagements donnés		
Total		50 274
Dont concernant :		
Les dirigeants		
Les filiales		
Les participations		
Les autres entreprises liées		
Engagements assortis de sûretés réelles		

STRADEST PARTICIPATION **Autres informations****Crédit-Bail**

Redevances HT restant dues sur opérations de crédit-bail mobilier : 50 274 euros.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées :
37 402 euros

Le montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées
est de 37 402 €.

Ces engagements ne concernent que les cadres et Etam.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7
novembre 2013.



STRADEST PARTICIPATION

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	720 000		720 000
Ventes de marchandises	402 817		402 817
Produits des activités annexes	1 303 142		1 303 142
TOTAL	2 425 958		2 425 958

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Les honoraires H.T du commissaire aux comptes s'élèvent à 3 200 €

Résultat financier

	31/12/2024	31/12/2023
Produits financiers de participation	505 674	635 138
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	9 030	8 870
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	514 704	644 008
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		7
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		7
Résultat financier	514 704	644 000

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	-688	
Produits des cessions d'éléments d'actif		10 000
TOTAL	-688	10 000

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	150 574
Taux Normal - 25 %	
Taux Réduit - 15 %	42 500
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 10 %	
Contribution locale - 2,5 %	
Contribution temporaire de solidarité - 33%	
Credits d'impôt	
Compétitivité Emploi	
Credit recherche et recherche collaborative	
Credit formation des dirigeants	
Credit apprentissage	
Credit famille	
Investissement en Corse	
Credit en faveur du mécénat	
Autres imputations	3 600

STRADEST PARTICIPATION

Notes sur le compte de résultat

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	662 662	40 419	622 243
+ Résultat exceptionnel	10 688		10 688
- Participations des salariés			
Résultat comptable	673 350	40 419	632 931
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Déclaration n°2065 - Impôt sur les sociétés

Exercice ouvert le		01/01/2024		et clos le		31/12/2024	
Déclaration soumise pour le résultat d'ensemble du groupe							
Régime Rctel normal		☒					
S! PME innovantes, cocher la case							
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE							
Désignation de la société:							
SAS STRADEST PARTICIPATION							
Adresse du principal établissement:							
Zone Industrielle Du Malambas							
57280 HAUCOURT							
RÉGIME FISCAL DES GROUPES							
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante							
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:							
B ACTIVITÉ							
Activités exercées							
Activités des sièges sociaux							
Si vous avez changé d'activité, cocher la case							
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION							
Déficit							
0		150 574		Bénéfice imposable au taux normal		42 500	
				Bénéfice imposable à 15 %			
2 Plus-values							
PV à long terme				Autres PV imposables à 19%			
imposables à 19%				Autres PV imposables à 0%			
PV à long terme				imposables à 15 %			
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations							
Jeunes entreprises innovantes				France Ruralités Revalorisation			
Entreprises nouvelles art. 44 sexies				Basins urbains à dynamiser			
FR art. 44 quinquies A				Zone de développement prioritaire, art. 44 septies			
Sociétés d'investissements immobiliers cotées				Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies			
Zone franche d'activité nouvelle				Basin d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W							
D IMPUTATIONS							
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt							
2. Au titre des revenus auxiliaires est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.							
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCALIS							
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%							
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE							
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?							
Si oui, indication du logiciel utilisé :		Cegid Expert Comptabilité					
Nom et coordonnées du prestataire :							
SA SORICO FRANCE							
46 allée de la Libération 57100 THIONVILLE							
du comptable :							
SA SORICO FRANCE							
46 allée de la Libération 57100 THIONVILLE							
du conseil :							
du CGA ou du viseur conventionné :							
N° d'agrément :							

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

STRADEST PARTICIPATIONS

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 €

Zone industrielle du Malambas

57280 HAUCONCOURT

SIREN 437 947 385

Aux associés de la société STRADEST PARTICIPATIONS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société S.A.S. STRADEST PARTICIPATIONS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Participations et créances rattachées :

Les titres de participations dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2024 s'établit à 2 033 113 euros sont valorisés à leur coût historique et dépréciés selon les modalités décrites dans la note « Titres de participations » de l'annexe aux comptes annuels.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nancy, le 22 mai 2025

BATT AUDIT
Isabelle SAGOT



Commissaire aux Comptes



Bilan Actif-Passif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	34 560	30 460	4 100	6 893
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage	99 980	42 010	57 969	74 198
Autres immobilisations corporelles	2 090 301	929 059	1 161 242	1 260 531
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	2 033 113		2 033 113	2 033 113
Autres immobilisations financières	870		870	870
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 258 824	1 001 530	3 257 294	3 375 606
Stocks				
Marchandises	9 359		9 359	27 003
Créances				
Clients et comptes rattachés	474 609		474 609	1 070 842
Fournisseurs débiteurs				32 487
Etat, Impôts sur les bénéfices				12 637
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	34 035		34 035	12 871
Autres créances	223 398		223 398	202 704
Divers				
Disponibilités	1 076 087		1 076 087	266 079
Charges constatées d'avance	1 664		1 664	1 681
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 819 152		1 819 152	1 626 304
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	6 077 975	1 001 530	5 076 446	5 001 910



Bilan Actif-Passif

	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
PASSIF		
Capital social ou individuel	1 000 000	1 000 000
Réserve légale	100 000	100 000
Autres réserves	2 966 877	2 624 952
Résultat de l'exercice	632 931	541 925
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 699 808	4 266 877
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Découverts et concours bancaires</i>	1 469	939
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 469	939
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		229 072
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	166 360	251 979
<i>Personnel</i>	3 095	619
<i>Organismes sociaux</i>	57 295	50 928
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	37 275	
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	98 133	196 887
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	13 010	2 930
Dettes fiscales et sociales	208 808	251 364
Autres dettes		1 680
TOTAL DETTES	376 638	735 033
TOTAL PASSIF	5 076 446	5 001 910



Compte de résultat

	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	Variation absolue (montant)
PRODUITS			
Ventes de marchandises	402 817	392 291	10 526
Production vendue	2 023 142	886 934	1 136 208
Production stockée		-88 497	88 497
Subventions d'exploitation	8 674	1 632	7 042
Autres produits	91 196	374 624	-283 428
Total	2 525 828	1 566 984	958 844
CONSOMMATION M/SES & MAT			
Achats de marchandises	133 036	152 159	-19 123
Variation de stock (m/ses)	17 644	1 124	16 521
Autres achats & charges externes	1 510 733	918 843	591 890
Total	1 661 413	1 072 126	589 287
MARGE SUR M/SES & MAT	864 415	494 858	369 557
CHARGES			
Impôts, taxes et vers. assim.	17 081	24 983	-7 902
Salaires et Traitements	322 753	257 940	64 813
Charges sociales	203 282	160 402	42 879
Amortissements et provisions	173 028	150 197	22 831
Autres charges	313	1	312
Total	716 457	593 523	122 934
RESULTAT D'EXPLOITATION	147 958	-98 665	246 623
Produits financiers	514 704	644 008	-129 304
Charges financières		7	-7
Résultat financier	514 704	644 000	-129 296
RESULTAT COURANT	662 662	545 336	117 327
Produits exceptionnels	10 000		10 000
Charges exceptionnelles	-688	3 411	-4 099
Résultat exceptionnel	10 688	-3 411	14 099
Impôts sur les bénéfices	40 419		40 419
RESULTAT DE L'EXERCICE	632 931	541 925	91 007



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS STRADEST PARTICIPATION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 5 076 446 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 632 931 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29/04/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.



Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



Règles et méthodes comptables

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	34 560			34 560
Immobilisations incorporelles	34 560			34 560
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	99 080	900		99 980
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 652 376	14 303		1 666 679
- Matériel de transport	324 814	27 410	28 134	324 090
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	89 973	12 102	2 543	99 532
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 166 242	54 716	30 677	2 190 281
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 033 113			2 033 113
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	870			870
Immobilisations financières	2 033 983			2 033 983
ACTIF IMMOBILISE	4 234 785	54 716	30 677	4 258 824



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		54 716		54 716
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		54 716		54 716
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		30 677		30 677
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		30 677		30 677

Immobilisations incorporelles

Les logiciels sont amortis selon la législation en vigueur



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SARL SOCIETE NOUVELLE HERG	10		66,67	130	130					
SAS STRADEST TP	1 253		100,00	1 253	1 253					
SAS A-TECH	1 000		80,00	40	40					
SAS ALHB.TP	20		51,00	10	10					
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
SAS HAUCONCOURT ENROBES	3 000	1 310	20,00	600	600			11 679		
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	27 667	2 794		30 460
Immobilisations incorporelles	27 667	2 794		30 460
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	24 881	17 129		42 010
- Installations générales, agencements aménagements divers	649 333	79 096		728 429
- Matériel de transport	88 904	68 152	28 134	128 922
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	68 394	5 857	2 543	71 708
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	831 512	170 234	30 677	971 069
ACTIF IMMOBILISE	859 179	173 028	30 677	1 001 530

Actif circulant



Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 734 575 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	870		870
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	474 609	474 609	
Autres	257 432	257 432	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 664	1 664	
Total	734 575	733 705	870
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
ETAT PDTS A RECEVOIR	2 163
Total	2 163



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 000 000,00 euros décomposé en 25 000 titres d'une valeur nominale de 40,00 euros.

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de p ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
KARP-KNEIP PARTICIPATIONS 99999 LUXEMBOURG	40,00	10 000,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		
MONSIEUR RODE MICHEL 57970 YUTZ	50,99	12 749,00
MONSIEUR SABATTINI LUDOVIC 57640 VIGY	9,00	2 250,00
MONSIEUR RODE JULIEN 57480 MONTENACH		1,00

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 30/06/2024.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	541 925
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	541 925
Affectations aux réserves	341 925
Distributions	200 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	541 925



Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2024	Affectation des résultats	Augmentatio	Diminutions	Solde au 31/12/2024
Capital	1 000 000				1 000 000
Réserve légale	100 000				100 000
Réserves générales	2 624 952	341 925	341 925		2 966 877
Résultat de l'exercice	541 925	-541 925	632 931	541 925	632 931
<i>Dividendes</i>		200 000			
Total Capitaux Propres	4 266 877		974 856	541 925	4 699 808

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 376 638 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 469	1 469		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	166 360	166 360		
Dettes fiscales et sociales	208 808	208 808		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	376 638	376 638		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
BANQUES AGIOS COURUS	1 469
ETAT CHARGES A PAYER	10 203
Total	11 672

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	1 664		
Total	1 664		



Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 7 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	2	
Agents de maîtrise et techniciens	3	
Employés		
Ouvriers	2	
Total	7	

Informations sur les dirigeants

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	50 274
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	50 274
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	



Autres informations

Crédit-Bail

Redevances HT restant dues sur opérations de crédit-bail mobilier : 50 274 euros.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 37 402 euros

Le montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées est de 37 402 €.

Ces engagements ne concernent que les cadres et Etam.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.



STRADEST PARTICIPATION



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	720 000		720 000
Ventes de marchandises	402 817		402 817
Produits des activités annexes	1 303 142		1 303 142
TOTAL	2 425 958		2 425 958

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Les honoraires H.T du commissaire aux comptes s'élèvent à 3 200 €

Résultat financier

	31/12/2024	31/12/2023
Produits financiers de participation	505 674	635 138
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	9 030	8 870
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	514 704	644 008
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		7
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		7
Résultat financier	514 704	644 000



Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	-688	
Produits des cessions d'éléments d'actif		10 000
TOTAL	-688	10 000

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 25 %	150 574
Taux Réduit - 15 %	42 500
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 10 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Contribution temporaire de solidarité - 33%	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	
Crédit recherche et recherche collaborative	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	3 600
Autres imputations	



Notes sur le compte de résultat

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	662 662	40 419	622 243
+ Résultat exceptionnel	10 688		10 688
- Participations des salariés			
Résultat comptable	673 350	40 419	632 931
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			